

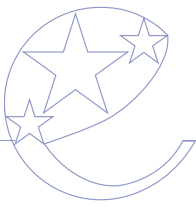
Communiqué de presse

Les fonds européens pour
les PME/PMI :
des réponses concrètes



**Lundi 9 février de 9h à 13h
à la Halle aux Grains de Blois**

www.europe-centre.eu



Les fonds européens pour les PME/PMI : des réponses concrètes

Entre 2007 et 2013, l'Union européenne mobilise 146 millions d'euros en faveur du développement et de la compétitivité des entreprises de la région Centre.

Sur quels types de projets et selon quelles modalités concrètes les PME-PMI, particulièrement concernées, peuvent-elles en bénéficier ?

C'est l'objet d'un événement qui se tient le 9 février prochain à Blois et qui réunit les partenaires régionaux du monde de l'entreprise.

"Les fonds européens pour les PME-PMI : des réponses concrètes". Tel est le thème du forum organisé le 9 février à la Halle aux Grains de Blois par l'État et le Conseil régional, "copilotes" des crédits européens* destinés à la région Centre sur la période 2007-2013.

L'objectif de cette réunion a un objectif très concret : donner à tous ceux qui sont les interlocuteurs "naturels" des entreprises (organisations professionnelles, partenaires sociaux, réseaux consulaires, agences de développement, collectivités, service public de l'emploi...) un véritable mode d'emploi des deux fonds européens plus spécifiquement dédiés à l'économie et à l'emploi : le FEDER (Fonds européen de développement régional) et le FSE (Fonds social européen).

→ FEDER : la recherche, l'innovation et le développement des entreprises

Le volet "soutien aux entreprises" du Fonds européen de développement régional représente près de 100 millions d'euros d'ici 2013. Les PME-PMI – ou leurs relais – peuvent être accompagnés jusqu'à 50 % maximum des coûts engendrés par des projets relevant notamment des priorités suivantes :

- Valorisation de la recherche et développement de l'innovation dans les entreprises
- Projets de recherche collaborative (entre plusieurs entreprises, entre une entreprise et un laboratoire universitaire...)
- Développement de plateaux techniques ou de structures associant entreprises et centres de recherche
- Projets de développement (export, innovation, organisation, process...)
- Amélioration de l'environnement des entreprises (accompagnement à la création et à la transmission-reprise...)

Pour répondre
à vos questions :
borne info presse

Rendez vous
dans le hall d'accueil



Les fonds européens pour les PME/PMI : des réponses concrètes

→ FSE : la formation et l'emploi

Le développement de la formation et de l'emploi est l'une des grandes priorités du Fonds social européen en région Centre, dotée de 46 millions d'euros au bénéfice des entreprises sur 2007-2013.

L'objectif visé est un accroissement durable, quantitatif et qualitatif, de l'emploi dans les entreprises. Sont ainsi soutenus financièrement (jusqu'à 45 % maximum), les projets des entreprises – ou de leurs partenaires – portant notamment sur :

- La gestion globale et prospective des ressources humaines
- L'accès des salariés à la formation
- La validation des acquis de l'expérience
- L'activité des seniors
- Le maintien dans l'emploi, le reclassement

→ Le programme de l'événement

9 février, Halle aux Grains de Blois, de 9 h à 13 h

Échanges sur les modalités pratiques et concrètes d'attribution de fonds européens : informations et conseils pratiques pour les prescripteurs au contact avec les PME-PMI.

Ateliers thématiques :

Deux ateliers consacrés au développement des entreprises :

- Atout du partenariat pour le développement et le financement de projets ;
- Le FEDER, outil de financement du développement à l'international

Deux ateliers consacrés :

- Plus value et financement d'une gestion globale des ressources humaines ;
- Le FSE, outil de développement des compétences des salariés par la formation et la validation des acquis de l'expérience

POUR EN SAVOIR PLUS

Objectifs et modalités d'attribution des fonds européens 2007-2013 en région Centre ; évolution des projets ; actualité des fonds... sur :

www.europe-centre.eu

Un site internet très complet, qui répond à l'ensemble des questions que peuvent se poser les porteurs de projet potentiels comme les simples citoyens.